

Pour une politique de coordination harmonisée de l'alphabétisation à Bruxelles comme en Wallonie

A Bruxelles, dans le cadre du Plan bruxellois pour l'Alphabétisation¹, Lire et Ecrire coordonne notamment l'offre d'alphabétisation en concertation avec les opérateurs de formation. Il n'existe cependant pas encore, comme en Wallonie, de dispositif coordonné de prise en compte globale de la situation des personnes illettrées. Cette structure associerait tous les acteurs-ressources qui, à l'échelle régionale, sont concernés par la lutte pour le droit à l'alphabétisation au niveau de la prévention, de la sensibilisation, de l'identification des besoins et attentes des publics ainsi que de la diversification de l'offre dans une meilleure adéquation avec la demande. Un premier pas a déjà été fait puisqu'un projet a été récemment élaboré et amorcé. Il manque encore les moyens pour le rendre opérationnel sur l'ensemble de ses missions...

Tant les préoccupations du public :

« Où s'inscrire en alpha en dehors de la période de rentrée à Bruxelles ? »

« Difficile de trouver une formation alpha de plus de 7h par semaine. »

« Il paraît que je devrais suivre une formation de 20h par semaine. »

« Je voudrais m'inscrire mais je n'ai pas encore pu trouver de place pour mon enfant en crèche ni en halte garderie. »

« J'ai des difficultés pour lire et écrire mais j'ai besoin de trouver rapidement un travail. »

« J'ai besoin d'apprendre à mieux parler le français avant de chercher du travail. »

« Je voudrais surtout pouvoir aider mes enfants à l'école. »

... que celles des acteurs de terrain susceptibles d'orienter et/ou d'accompagner des adultes n'ayant pas les compétences de base en français :

« Combien des 22.000 allocataires de nos CPAS bruxellois ont des difficultés en français ? Comment les accompagner ? Où les orienter ? »

« Pourquoi poursuivre un parcours de formation serait-il mieux considéré que de chercher du travail ? »

« Pourquoi obliger quelqu'un à chercher du travail alors qu'il veut continuer à apprendre le français ? »

« Avec quels ouvrages étoffer notre fonds de livres pour des adultes lecteurs débutants ? »

« Comment peut-on établir des partenariats

culturels entre une association d'alpha et un centre culturel ? »

« Où orienter les personnes analphabètes qui veulent s'initier à l'informatique ? »

« Les apprenants absents le sont souvent pour des raisons de santé personnelle ou parce qu'ils doivent garder à la maison leur enfant malade. »

« Je pense que le patient qui est venu consulter ce matin ne sait pas écrire mais je n'ai pas osé lui poser la question. »

« A Bruxelles, il reste difficile de toucher le public 'alpha' belge de naissance, de l'intégrer et de le stabiliser dans une formation. Il représente à peine 2% de notre public. »

... montrent l'urgence de la concrétisation d'une politique globale bruxelloise cohérente en matière d'alphabétisation qui, sur la Région, concernerait tous les secteurs en contact avec un public précarisé : formation en insertion sociale, en éducation permanente ou en insertion socioprofessionnelle, emploi (syndicats, employeurs, Actiris), aide sociale (CPAS), culture (bibliothèques, centres culturels, musées,...), santé, enseignement, écoles de devoirs,...

Une Plate-forme territoriale de l'alphabétisation...

En réponse à la volonté d'une politique coordonnée exprimée par la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation de 2006, son Comité de pilotage permanent a donc examiné la faisabilité d'une coordination territoriale harmonisée sur l'ensemble de la Communauté française, préparé des outils et établi un cahier des charges visant à favoriser l'organisation de la prise en compte des questions d'alphabétisation à l'échelle de bassins territoriaux.²

En Wallonie, depuis 2005, le développement de la coordination des politiques en matière d'alphabétisation a pris la forme de *Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées* et s'appuie sur les Comités subrégionaux de l'emploi en renfort desquels la Région wallonne s'est engagée à octroyer des moyens spécifiques en personnel³ pour assurer la quadruple mission de secrétariat de la Plate-forme, de coordination des missions de sa Cellule de pilotage, d'interface avec le Comité de pilotage de la Conférence interministérielle et de collaboration avec la structure d'appui de Lire et Ecrire.

... pour activer une politique coordonnée de l'alphabétisation aussi à Bruxelles

A Bruxelles, aucun moyen spécifique complémentaire n'est dégagé à ce jour. Cependant, conscients de l'enjeu de cette coordination territoriale, des membres bruxellois du Comité de pilotage de la Conférence interministérielle ont élaboré un dispositif qui tient compte des spécificités et ressources régionales existantes. Ce dispositif se composerait de deux structures complémentaires : une Cellule de pilotage et une Plate-forme Alpha.

La **Cellule de pilotage bruxelloise** serait constituée de la Commission Consultative Emploi Formation Enseignement (CCFEE)⁴ et de Lire et Ecrire Bruxelles. La CCFEE accueillerait les réunions et en assurerait le secrétariat. A partir de son expérience d'impulsion et de coordination du Plan bruxellois pour l'Alphabétisation, Lire et Ecrire Bruxelles, structure d'appui, alimenterait les réunions du point de vue du contenu, des propositions,

des analyses. Elle analyserait notamment les apports recueillis dans le cadre de certaines réunions de zones coordonnées par les 6 'locales' de Lire et Ecrire Bruxelles qui, dans cette perspective, commencent à s'élargir à des acteurs concernés par la problématique de l'analphabétisme, autres que les opérateurs d'alphabétisation.

La **Plate-forme Alpha**, réunie pour la première fois le 9 juin 2009, correspond au Groupe de travail Alpha⁵ de la CCFEE réactivé dans ce cadre. Elle est constituée de membres de la CCFEE, c'est-à-dire de représentants de Lire et Ecrire Bruxelles, de l'Administration de la COCOF Formation, de Bruxelles Formation, de la Promotion sociale, de la FeBISP, des CPAS, des partenaires sociaux, de l'enseignement obligatoire, d'Actiris et de l'EFPM⁶. Au-delà de la composition de la CCFEE, ce Groupe de travail s'est d'ores et déjà élargi à l'Administration de la COCOF Cohésion sociale⁷. Il devrait encore s'étendre prochainement à des représentants du Centre Régional d'Appui à la Cohésion Sociale (CRACS) et de l'accueil des primo-arrivants, voire à l'avenir à d'autres acteurs tels que les secteurs culturels dont les bibliothèques publiques, les communes, les publics concernés, etc.

Des moyens spécifiques sont nécessaires

Au stade actuel, vu la limite des moyens existants, il est prévu que la Plate-forme Alpha se réunisse deux fois par an. Pour s'approprier les constats du terrain en vue de les intégrer dans une analyse globale débouchant sur des propositions intégrées de politique d'alphabétisation, le Dispositif bruxellois a besoin de moyens adaptés pour :

- réfléchir et analyser la politique en matière

re d'alphabétisation en vue de poursuivre un Plan d'action au niveau de l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale ;

- développer la collaboration entre acteurs à l'échelle territoriale et augmenter l'efficacité des actions d'alphabétisation et des dispositifs de lutte contre l'analphabétisme.

Ainsi, afin de leur permettre de participer à la réflexion et à l'analyse de la politique globale menée par le comité de pilotage en matière de politique d'alphabétisation en Communauté française, **Lire et Ecrire Bruxelles et la CCFEE ont identifié les besoins suivants** qui devraient être rencontrés dans l'idéal :

- 4 équivalents temps plein (ETP) pour Lire et Ecrire Bruxelles afin d'assurer le rôle de structure d'appui alimentant les réunions de la Plate-forme et de suivi opérationnel des décisions qui y sont prises (particulièrement en matière de coordination des acteurs au sein du Plan d'action). Cette alimentation et ce suivi opérationnel impliquent avant tout un travail de prise de contacts, de structuration des relations, d'organisation des articulations (entre l'associatif, la Promotion sociale, etc.), de mise en place de synergies, de diffusion des informations, de lancement de projets,...

Ces 4 ETP se répartiraient plus particulièrement comme suit :

> 1 ETP, responsable de projet, pour assurer notamment l'analyse transversale des propositions, projets et données récoltées sur les 6 zones Alpha, ainsi que le relais avec la Plate-forme Alpha,

> 3 ETP, chargés de mission, répartis à raison d'1/2 ETP sur chacune des 6 zones Alpha, pour assurer notamment la récolte et le traitement des informations auprès des acteurs concernés des zones auxquelles ils

sont affectés, ainsi que le relais avec la Plate-forme bruxelloise ;

- 1 ETP pour la CCFEE, affecté à la fonction de chargé de mission Alpha, pour assurer l'animation et le secrétariat de la Plate-forme Alpha, l'animation des réunions entre les permanents Lire et Ecrire et le Secrétariat de la CCFEE, et le relais des propositions de recommandations et des travaux de la Plate-forme auprès des membres de la CCFEE, ainsi que l'articulation avec les autres dossiers 'Formation Emploi Enseignement' traités par la CCFEE.

Ces 5 personnes contribueraient également, pour Bruxelles, à la production de *l'Etat des lieux annuel de l'Alphabétisation* (données, analyses et évaluation), réaliseraient des études spécifiques à la demande de la Plate-forme et participeraient au travail d'information et de sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire bruxellois. Elles assureraient enfin le relais entre la Plate-forme territoriale et le Comité de pilotage de la Conférence interministérielle, en concertation avec les représentants bruxellois au sein de ce Comité.

Ce n'est qu'avec ce renfort, nécessaire pour organiser un dialogue structuré entre secteurs concernés, que les initiatives de collaboration entre acteurs de terrain pourront se structurer et se concrétiser. Et le développement d'une politique coordonnée pour l'alphabétisation, que les pouvoirs politiques appellent de leurs vœux depuis trois ans déjà, devenir enfin réalité !

**Pour Lire et Ecrire Bruxelles,
Anne-Chantal DENIS
Directrice, chargée
de la Coordination générale**

1. Voir : Anne-Chantal DENIS, **Le Plan bruxellois pour l'Alphabétisation**, in *Journal de l'alpha*, n°159, juillet-août 2007, pp. 46-51.

2. **Etat des lieux de l'Alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles :**
- Deuxième exercice. Données 2005-2006, pp. 204-219 ;
- Troisième exercice. Données 2006-2007, pp. 213-215, annexes pp. 287-291.

3. 9 équivalents temps plein : 1 pour la coordination générale et 8 pour l'ensemble des 11 Comités subrégionaux.

4. La Commission consultative Formation Emploi Enseignement (CCFEE) est une commission d'avis qui vise, par la concertation et l'expertise, à améliorer l'articulation et les synergies entre les politiques de formation, d'emploi et d'enseignement en Région bruxelloise. Instituée par le décret du 17 mars 1994 portant création de Bruxelles Formation, la CCFEE a vu ses missions et modalités de fonctionnement définies par arrêté en mars 1997. Elle a été reconnue comme organe consultatif commun par la COCOF, la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté française Wallonie-Bruxelles. Ses membres sont des représentants des travailleurs, des employeurs, de l'Enseignement obligatoire, de l'Enseignement de Promotion sociale, de la FPME, d'Actiris, de Bruxelles Formation, des milieux associatifs, de l'Aide sociale, de l'Administration de la COCOF, du Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire, du Collège chargé de la Reconversion et du Recyclage professionnels, du Ministre en charge de l'Emploi, du Conseil Emploi Formation, du CZA, du BNCTO (Brussels Nederlands-talig Comité voor Tewerkstelling en Opleiding – le Comité Néerlandophone Bruxellois pour l'Emploi et la Formation).

5. Initié en 2002, le Groupe de travail Alpha avait pour mission d'évaluer la mise en œuvre du Plan bruxellois pour l'Alphabétisation.

6. Espace Formation pour les Petites et Moyennes Entreprises : centre de formation des classes moyennes en Région bruxelloise.

7. Pour une présentation du décret bruxellois de cohésion sociale, voir : Gaëlle LANOTTE, **La place de l'alphabétisation dans le nouveau décret bruxellois de cohésion sociale**, in *Journal de l'alpha*, n°159, juillet-août 2007, pp. 53-57.